



CAISSE DES ÉCOLES DE BOURAY-SUR-JUINE Réunion du Comité du 15 Décembre 2017



L'an **deux mille dix-sept**, le **quinze décembre**, à **vingt heures trente minutes**, le Comité de la Caisse des Écoles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme. Sophie LAMOUR, Vice-Présidente.

Étaient présents : Mme. Sophie LAMOUR, Vice-Présidente, Mmes NICOLLE, BRANCON, PERCHET, RICHARD, MM. NOBILEAU, LEVIER, et VIDAL.

Ont donné leur pouvoir : --

Absents Excusés : M. CABOT, Président, Mme RESCOURIO, M. WILHELM et DUJON.

Autres participants : Mmes DECROIX, RENAUDOT

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.
M. VIDAL est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 20 novembre 2017 est validé.

1. ORGANISATION DU LOTO

Le LOTO annuel aura lieu samedi 27 janvier 2018 au gymnase de Bouray sur juine à partir de 18h (ouverture des portes).

Comme à l'accoutumé, et afin d'acclimater les participants aux règles du LOTO, il y aura une partie qui comptera pour des « clous ».

Matériel :

Il faut prévoir d'emmener le rétroprojecteur numérique.

Les autres matériels indispensables à l'installation et bon déroulement de ce LOTO : les draps pour l'écran, agrafeuses, ciseaux, scotch, ainsi que le calicot de la CDE qu'il faudra afficher au niveau de l'estrade.

La sono est sur place à la salle.

Les jetons sont quant à eux stockés à la chaufferie de la Mairie avec les grilles.

Préparation / installation :

L'installation de la salle se fera à partir de 9h le samedi 27 Janvier. Il faudra un maximum de bénévoles pour procéder notamment à l'installation des tables, ainsi qu'à celle du podium. La fin de l'installation est prévue au plus tard pour 12h (**mais cela va généralement beaucoup plus vite lorsque nous sommes nombreux !**).

En fin d'après midi, un maximum de bénévoles sera également nécessaire pour préparer les sandwiches, et procéder aux derniers réglages de la manifestation (réglage sono, ...).

M. Vidal préparera un planning pour aider les bénévoles à s'inscrire sur les créneaux souhaités.

Courses / Cafétéria :

Mme Nicole se basera sur les quantités consommées en 2017 pour établir la liste des besoins à la bonne

Les prix des denrées et sandwiches seront identiques à ceux de 2017. Les affichettes des prix seront à mettre sur les panneaux extérieurs de la buvette.

Nous comptons comme chaque année sur la générosité et la solidarité des parents pour nous aider à compléter l'offre de la cafétéria par des crêpes et autres gâteaux bien entendu !

Publicité pour le LOTO :

M. Wilhelm réalisera la maquette des flyers qui sera ensuite dupliquée en Mairie. Les flyers seront ensuite diffusés avec les vœux du maire et « l'abeille du parc » et, début janvier, via les carnets de liaison des écoliers avec l'aide des enseignants.

Des affiches seront également apposées sur les panneaux de la commune.

Prix des grilles :

Nous reconduirons les mêmes prix que ceux pratiqués en 2017 (ex : 3 cartons enfants pour 2 euros, ...).

Déroulement du LOTO / équipiers :

Il faut, pour assurer un bon déroulement, les équipes suivantes (**penser à faire des rotations de personnes, 1/2 ou 1h par personne, cela passe très vite !**) :

- 3 personnes à la vente des cartes, dès l'ouverture de la manifestation (18h)
- 2 personnes à l'entrée de la salle à l'ouverture de la manifestation
- 3 commissaires de salle chargés de contrôler les grilles complétées des participants.
- 3 personnes à la cafétéria (le double pendant l'entract).
- 2 personnes à la table de marque

M. Vidal prépara un planning pour aider les bénévoles à s'inscrire sur les créneaux désirés.

Les lots :

Nous remercions d'ores et déjà les entreprises et partenaires habituels pour les lots déjà récupérés. D'autres dons sont encore en attente de réception d'ici le 27 janvier prochain.

Les gros lots qui ont été décidés en séance seront achetés sur le budget de la CDE.

GROS LOT :

Adulte : Vélo électrique (la mairie se renseigne auprès du PNR)

Adolescent : Overboard

Enfants : Patinette électrique

Nous avons contacté l'agence de voyage TANGO mais nous n'avons pas eu de réponse.

La grande récré est disposée à nous fournir des lots. Une Personne doit se déplacer avec une lettre à Sainte Geneviève des bois.

Buffalo Grill est disposé aussi à nous fournir des lots mais il faut se déplac (Mme LAMOUR s'en occupe).

Cultura a été contactée, sans réponse.

Le restaurant Corse « Le Mistral » a été contacté aussi.

Musée Jean Cocteau, à Milly la Foret, nous a donné 10 places.

2. LES ARTS FORAINS

Pour laisser libre le choix du transport, deux tarifs ont été validé en séance :

Enfant scolarisé	Enfant non scolarisé à bouray / Parents	Transport
Gratuit	5€	sans
Gratuit	15€	Autocar

Rendez-vous à la salle du Noyer Courteau à 12h45 précise pour ceux qui partent en autocar avec un retour prévu pour 17h à Bouray, et 13h45 devant le musée des Arts Forain pour les autres.

Une réservation est à effectuer avant le **3 février** et retour en mairie.

Faire une annonce dans les cahiers des enfants en début d'année.

Le comité a validé le souhait d'inviter les instituteurs(trices) de cette année avec leurs enfants.

3. BILAN MARCHÉ DE NOËL

Calendrier 2017 => 324,6€ en 2016 environ 400€

Tous les enfants n'ont pas trouvé leurs dessins !!!

Une vente sera prévue lors du spectacle de Noël.

Une proposition de changement pour l'année prochaine.

Idée : Cartes de vœux réalisées avec des dessins d'enfants (plusieurs s'ils veulent) que l'on agrémentera d'une photographie prise le jour du marché de Noël. Cela permettra d'éviter de gaspiller des feuilles à plastifier.

4. BILAN VENTE DE SAPIN

Cette année, il y a eu moins de sapins commandés 68 ald 103 en 2016.

La source identifiée étant le manque de distribution dans les boîtes aux lettres des riverains.

Bénéfice de 375€ cette année ald 425€ en 2016.

La qualité des sapins était moins bonne que les années précédentes (moins « touffus »)

Une communication doit être réalisée auprès du fournisseur concernant la qualité de ces sapins.

5. QUESTIONS DIVERSES :

Les écoles ont sollicité la CDE pour 2 sorties :

- 1 classe Cité des sciences
- 1 classe pour le château de Breuteuil

Un trajet en autocar est payé par la mairie pour une classe.

Leurs demandes se concentrent : sur la participation aux frais des entrées pour l'une, et la totalité pour l'autre classe (transport+entrées).

Le comité a voté à la majorité, la prise en charge à 100% de leurs demandes, soit environ 1700€.

La fanfare doit être réservée (M.VIDAL s'en occupe)

Une troupe doit être trouvée pour animer le carnaval. Virginie Perchet s'est proposée pour la recherche.

Une page Facebook doit être ouverte et tenue par Virginie Perchet.

PROCHAINES REUNIONS:

La prochaine réunion de la CDE est programmée le **Judi 21 Décembre 2017 à partir de 19h00** dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Bouray.

L'Ordre du jour prévisionnel sera:

- Décision modificatif du budget
- Ouverture compte DFT
- Délibération remboursement site Internet
- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.